

HISTOIRE ET ARCHITECTURE

Le couvent de l'Annonciade est fondé en 1520 par Jacquette de Lonsac.

À la Révolution, le couvent est utilisé comme salpêtrière. Racheté en 1808 par la communauté de la Miséricorde, il accueille les femmes en difficulté jusqu'en 1970.

Restauré et réaménagé par les architectes Brochet, Lajus, Pueyo et Carle (en collaboration avec l'architecte en chef des monuments historiques Pierre Colas), la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) s'y installe en 1995.



Symbole de la communauté de la Miséricorde, qui habrite le couvent de 1808 à 1971



Chapelle du couvent de l'Annonciade

Situé dans un quartier où de nombreux monastères sont établis, l'accès au couvent de l'Annonciade se fait par un portail de plan en demi-lune daté de 1774. Il est circonscrit par une enceinte réutilisant partiellement l'ancien rempart de la ville, ainsi que des façades d'échoppes.

La construction de la chapelle entreprise en 1520 par l'architecte Mathurin Galopin, est achevée par Guillaume Médion. Le gros oeuvre est sûrement terminé pour la chapelle et le cloître. Les bâtiments conventuels sont alors partiellement en bois à la mort de Jacquette de Lonsac en 1532. D'après les textes, il apparaît que le chœur des religieuses a été agrandi vers l'ouest en 1613.

Trois grandes baies à remplages dans le style gothique flamboyant éclairent l'abside à trois pans. Les vitraux actuels datent du XIXe siècle. Ils représentent la parabole du Bon Pasteur, une vue de Jérusalem et la figure de Jeanne de France en habit religieux.

Les chapelles latérales s'ouvrent par des arcs gauchis. Les consoles sculptées soutenant les nervures représentent les symboles des évangélistes : homme (Saint Mathieu), lion (Saint Marc), taureau (Saint Luc) et aigle (Saint Jean).

Les trente deux chapiteaux du cloître sont ornés sur leurs quatre faces d'un décor végétal, d'animaux fantastiques, de personnages et d'écus. Il est le seul cloître datant du XVIe siècle complet.

Le préau du cloître accueille une oeuvre commandée, au titre du 1% artistique, à Julian Opie, artiste britannique primé à la Biennale de Venise, intitulé *Five suburban buildings*, *Cinq bâtiments de banlieue*.



Cloître et oeuvre du 1% artistique de Julien Opie «Five suburban buildings»

Dans un esprit alliant humour et image de notre environnement quotidien, l'artiste Julian Opie s'est inspiré de la banalité des formes de l'architecture des constructions collectives situées en périphérie des villes et de la tristesse solennelle des tombeaux, dernières demeures de l'homme, pour réaliser dans le jardin du cloître XVIe siècle de l'Annonciade, un ensemble de cinq modèles réduits des immeubles de banlieue.

CHRONOLOGIE

1520

Fondation du couvent par Jacquette de Lansac

1520 - 1613

Construction de la chapelle

Révolution française

Utilisation du couvent comme salpêtrière. Stockage de salpêtre pour la fabrication de la poudre à canon.

1808

Rachat par la communauté de la Miséricorde, fondée par Marie-Thérèse de Lamourous, qui se consacra à l'accueil des femmes. Pendant cette période, le couvent a hébergé plus de 300 pensionnaires.

1971

Rachat par l'État pour y installer des dépôts d'archives et sièges de diverses juridictions du Ministère de la Justice.

1974

La chapelle, le cloître et le mur d'enceinte de l'ancien couvent sont protégés au titre des monuments historiques.

1995

La Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine s'installe dans le couvent de la Miséricorde rénové.

2017

Le couvent de l'Annonciade devient le siège de la DRAC Nouvelle-Aquitaine

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE La culture près de chez vous

Placée sous l'autorité du préfet de région, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine est chargée de la mise en oeuvre, adaptée au contexte régional, des priorités définies par le ministère de la Culture.

Elle a pour missions : la connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines, l'accompagnement des industries culturelles, le soutien à la création et à sa diffusion auprès des publics dans tous les champs artistiques : architecture, arts numériques, arts visuels, arts de la rue, cirque, cinéma, danse, design, littérature, musique, théâtre.

La DRAC veille à l'application du Code du patrimoine et des textes réglementaires sur les patrimoines et l'architecture : archéologie, archives, langue française et langues de France, monuments historiques, musées, patrimoine immatériel.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les acteurs culturels, les collectivités territoriales et les autres ministères, favorise l'accès de toutes et tous à la culture et au patrimoine.

La DRAC est implantée sur 3 sites, à Bordeaux, Limoges et Poitiers et 12 unités départementales de l'architecture et du patrimoine, en Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Pyrénées-Atlantiques, Vienne et Haute-Vienne.



DRAC Nouvelle-Aquitaine
Site de Bordeaux



54 rue Magendie - 33074 BORDEAUX
05 57 95 02 02



www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine



DRAC NOUVELLE-AQUITAINE - BORDEAUX
BIENVENUE AU COUVENT DE L'ANNONCIADE